

ISLE MAG

LA VILLE À LA CAMPAGNE

JANVIER
2019
52



Bonne
Année
2019

Moments choisis

Novembre :

Inauguration des nouveaux aménagements de la médiathèque (1)

Réunion publique de présentation du PLU (2)

Remise des prix du concours de fleurissement (3)

Salon du Chocolat (4)

Concert Trois Cafés Gourmands (6)

Décembre :

Accueil de la délégation allemande (7)

Inauguration de la boîte à livres (5)

Accueil des nouveaux arrivants (8)



SOMMAIRE

L'ACTUALITÉ D'ISLE p.4-5

- Un goût d'Italie en centre-ville
- Eden Presse a repris le tabac
- Boîte à livres
- 11 novembre 2018, hommage aux « poilus »
- Rénovation de la médiathèque
- La devise Républicaine inaugurée
- Nouveaux arrivants, faites vous connaître

VIE PRATIQUE p.6-8

- Numérotation des habitations
- Attention au démarchage abusif
- Noms boîtes aux lettres
- Catastrophe naturelle
- Donnez-nous votre avis !
- Signature d'un nouveau Projet Éducatif Territorial
- Restaurant scolaire, de nouveaux projets
- Portage de livres à domicile
- Le patrimoine vert Isois
- L'école et le développement durable

VIE DE LA COMMUNE p.9-16

- Perrières rime avec espace vert
- Le Meynieux
- Fêtes des associations
- ISLE - GUNZENHAUSEN 35 ans de Jumelage
- Relais Assistantes Maternelles « Isle aux Enfants » un service dynamique
- Atelier Baby gym
- Rénovation thermique de son logement
- Marché de Noël 2018
- Isl'uminations de Noël
- Communauté urbaine
- Agenda
- Les échos du conseil
- La parole à chacun

VIE DES ASSOCIATIONS p.17-19

CULTURE p.20

ÉDITO

Madame, Monsieur,

En cette nouvelle année permettez-moi au nom du conseil municipal et en mon nom de vous souhaiter une très bonne année 2019. Que 2019 soit une année de réussite, d'amour, d'amélioration du quotidien, de paix en France et dans le monde et qu'elle vous apporte surtout la santé.

Nous avons vécu une fin d'année 2018 mouvementée avec la mobilisation des gilets jaunes et la récupération des manifestations par les ultras gauche et droite qui ne sont descendus dans la rue que pour casser et souhaiter le désordre et l'anarchie.

Vous, comme moi, sommes attachés aux valeurs de la République et à la démocratie.

Nous ne pouvons laisser des groupuscules non représentatifs polluer notre vie démocratique.

La discussion avec tous les citoyens quelque-soit leurs métiers, leurs lieux d'habitation, leurs appartenances religieuses doit rester libre.

Nous avons constaté, nous élus municipaux, l'éloignement du pouvoir des réalités de terrain et ce depuis bien des années, toutes sensibilités politiques confondues.

Dès que les élus nationaux et les gouvernements se mettent en place, ils s'isolent très vite des citoyens que nous sommes et pratiquent un « Parisianisme » loin des réalités.

Il faut donc entendre le malaise d'un grand nombre de Françaises et de Français qui vivent difficilement en travaillant, des catégories moyennes qui payent l'impôt sans contrepartie, des jeunes qui se sentent perdus par les changements incessants de politique éducative.

Je ne suis pas sûr que le référendum soit « La Solution » ! Les électeurs ont déjà du mal à se déplacer pour voter et désigner leurs représentants. Iront-ils plus nombreux voter pour une question plusieurs fois dans l'année, sans compter la complexité de l'organisation des bureaux de vote qui représente des coûts pour les collectivités. Les témoignages des Suisses montrent le faible taux de participation à ces votes.

À Isle, nous avons l'habitude d'organiser des réunions d'information par rue, quartier ou secteur régulièrement dès que de nouveaux projets se mettent en place. Nous aurons l'occasion de nous rencontrer par secteur au cours de l'année 2019 pour échanger sur les futurs projets d'Isle.

Depuis 12 ans nous avons bloqué l'évolution des taux des taxes communales. La plupart des communes appliquent une évolution annuelle des taux de 1 à 2% des fois beaucoup plus !

Nous avons maintenu des tarifs bas pour la cantine, l'accueil périscolaire, le centre de loisirs pour les jeunes.

Nous maintenons un des tarifs les plus bas du département pour l'accueil des aînés à la résidence autonomie 'La Résidence Fleurie' ainsi qu'un portage de repas 3 à 10 euros moins cher par jour que les entreprises privées.

Nous favorisons l'accès à la culture pour tous avec une place à 5 euros pour les moins de 26 ans, un salon du livre jeunesse gratuit...

Vous voyez, nous ne restons pas inactifs pour essayer de préserver votre pouvoir d'achat.

Même si nous allons vivre dans la nouvelle communauté urbaine, il est fondamental de préserver l'échelon communal pour garder des élus au plus près du citoyen. Nous nous battons pour cela mais nous avons aussi besoin de vous !

Une nouvelle fois, très bonne année 2019 !

Cordialement.

Gilles BÉGOUT

Maire d'Isle

Conseiller Départemental

Vice-Président de l'agglomération de Limoges

ISLEMAG

Directeur de la publication : Gilles Bégout

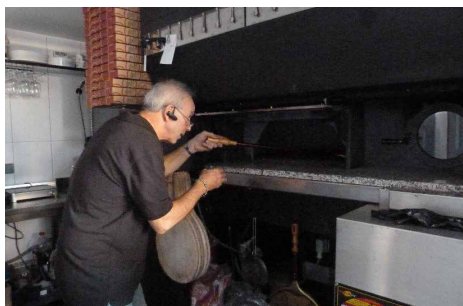
Rédacteur en chef : Maxime Nègremond

Conception et réalisation : Graphik Studio

Rédaction et photos : Mairie d'Isle, Léa Honnorat

Imprimé sur papier recyclé par imprimeur IMPRIM'VERT

Imprimé à 4500 exemplaires



UN GOÛT D'ITALIE EN CENTRE-VILLE

mozzarella, sauce tomate, farine, jambon, ... Sa volonté est avant tout de faire découvrir à tous le bien manger et de faire apprécier les bons produits.

Pourquoi Isle ? C'est avant tout le local qui l'a séduit : les vieilles pierres lui ont rappelé les lieux et l'atmosphère qu'il a apprécié en Italie. Tout correspondait à l'ambiance qu'il souhaitait donner à son établissement, un « bel outil de travail ».

Après une décoration soignée au millimètre (des chaises, aux miroirs en passant par la vaisselle en porcelaine de Limoges) et un équipement de qualité (le four à bois traditionnel rotatif de deux tonnes), l'ambiance cocooning, « comme chez soi » est apparue comme une évidence.

A la carte, des pizzas sur place ou à emporter, des salades et des glaces (provenant des Alpes).

Dans un futur proche, vous pourrez déguster des planches de charcuterie à partager (ou non). Des animations ponctuelles et de qualité seront organisées, ce qui laisse imaginer de belles soirées d'été en terrasse ! Les gérants vous attendent avec impatience !

Trattoria « La Grange »

13 place de l'Eglise - 87170 Isle
06 61 41 67 67

Sur place :

Du mardi au jeudi :
11h45-13h45 et 19h-21h
Vendredi et samedi :
11h45-13h45 et 18h30-21h

À emporter :

11h45-13h45 et 18h30-21h

*N'oubliez pas de demander
votre carte de fidélité !*

Depuis le 23 octobre dernier, vous pouvez déguster les pizzas de M. Alexandre BAUDU, plus connu sous le nom d'Alex, au sein de sa trattoria. C'est l'histoire d'un monument de la commune : la grange, que certains ont toujours connu, est devenue une trattoria. Un terme auquel M. BAUDU tient à ne pas voir confondre avec une pizzeria : en Italie, le terme trattoria désigne un bistrot dans lequel règnent bienveillance et chaleur humaine. Car, c'est en Italie et plus précisément à Naples que M. BAUDU a été formé, il garde une exigence sans concession pour la qualité des produits qu'il travaille :

EDEN PRESSE A REPRIS LE TABAC

Une transition tout en douceur qui confirme la vocation d'un commerce multi-services : aux classiques tabac et presse (en passant par le vapotage qui se développe de plus en plus), s'ajoutent les jeux de la FDJ et du PMU, les timbres fiscaux, un service de relais colis UPS, la photocopie de vos documents, le dépôt-vente et la commande de livres.

Vous pouvez également profiter d'une confiserie, de la vente de boissons, d'articles de papeterie et de cadeaux à offrir.

Des travaux d'aménagements sont prévus afin d'élargir les services proposés et de toujours proposer une prestation de qualité.



Depuis le 15 septembre dernier, Christine LÉGER et sa sœur Sylvie sont les nouvelles gérantes du tabac presse du centre-ville.

Un choix qui s'est imposé comme une évidence car Christine habite Isle depuis une dizaine d'années, une ville agréable qui voit grandir ses enfants scolarisés sur la commune.

Eden Presse

20 rue du G^{al} de Gaulle - 87170 Isle
05 55 01 97 15

Du lundi au vendredi
de 6h30 - 12h30 et de 13h30 - 19h
Le mercredi
de 6h30 - 19h
Le samedi
de 6h30 - 12h30 et de 14h - 18h
Le dimanche matin
de 8h - 12h

BOÎTE À LIVRES



Le 6 décembre dernier a eu lieu l'inauguration d'une boîte à livres. Cette opération est une initiative du Lions Club Isle Val de l'Aurence.

Les Lions de France, en lançant l'opération Boîtes à livres Lions, à l'occasion du centenaire de leur mouvement attestent de leur implication pour cultiver le goût de lire, donner l'envie d'écrire et souligner leur engagement dans la lutte contre l'illettrisme. Située devant la Mairie, cette petite bibliothèque de rue est destinée à donner un accès facile à TOUS et en particulier aux jeunes, aux personnes âgées ou en situation de handicap.

De plus, elle offre une deuxième vie aux livres et créent un lieu d'échanges et de convivialité sur l'espace public.

A ce jour près de 500 boîtes ont été installées par les Lions sur l'ensemble de la France.

11 NOVEMBRE 2018 HOMMAGE AUX « POILUS »



Le 11 novembre 2018 revêtait un caractère particulier. En effet, cette date correspondait cette année au centenaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918. Pour l'occasion la municipalité a organisé une matinée commémorative un peu plus importante que d'habitude. La population a répondu présente pour rendre hommage aux « Poilus » qui se sont battus et qui sont morts pour la liberté.

Outre les traditionnels discours lus au monument aux morts, les collégiens d'Isle ont lu des histoires de « Poilus » islois morts à la grande guerre et qui figurent sur le monument aux morts de notre commune. Des témoignages personnalisés par l'emploi du « je » qui étaient très poignants. Les enfants de l'école élémentaire, accompagnés du CIOL ont entonné la Marseillaise et l'hymne européen.

Après la volée de cloches à 11h00 (comme il y a 100 ans), tout le monde s'est retrouvé

à la Mairie afin d'admirer l'exposition « Les Hommes du Monument », réalisée grâce au travail exceptionnel de deux passionnés et collectionneurs islois. Jean-Jacques TREILLARD proposait de nombreux objets de l'époque de la guerre, tandis que Bernard VILLAUTREIX présentait les histoires de tous les « Poilus » islois recensés morts pendant cette terrible guerre.

Pour clore la matinée, deux professeurs d'histoire du collège Jean Rebie ont présenté un travail de recherche réalisé il y a quelques années avec des élèves sur les monuments aux morts des communes desservies par le collège. Enfin la chorale « Les Dames de Chœur » chantait trois chansons célébrant la paix et l'amitié.

Isle a rendu un bel hommage à ses enfants morts pour la France. Un grand merci à toutes celles et ceux ayant contribué à la réussite de cette manifestation.



RÉNOVATION DE LA MÉDIATHÈQUE

Isle dispose d'une médiathèque complètement renouvelée et plus fonctionnelle. A partir de mai 2017, d'importants travaux ont été entrepris afin de changer les sols, l'électricité et les stores. Par la suite les peintures ont été faites en régie par les services techniques municipaux. Ces travaux ont nécessité la modification des horaires et des aménagements particuliers afin de permettre une continuité du service. Les anciens rayonnages ont été démontés, et une partie du mobilier sera réutilisée dans différents services de la commune. Des étagères et bacs à livres plus fonctionnels ont été mis en place, ainsi que du mobilier plus adapté et coloré. Tout ce travail n'aurait pu

se faire sans l'implication active et motivée de l'équipe de la médiathèque et des services techniques de la Mairie.

L'accès à la culture et à un service gratuit et de qualité reste l'une des priorités de l'équipe municipale. Notre médiathèque démontre s'il le faut que c'est un lieu moderne et chaleureux, dans lequel les classiques de la littérature côtoient les ouvrages récents et les supports actuels de transmission. Elle participe à la création de notre précieux lien social. Elle permet de répondre à la soif de savoirs, de connaissances et de découvertes exprimée par les enfants, les adolescents, les lecteurs de tout âge ainsi que les personnes en situation de handicap.

LA DEVISE RÉPUBLICAINE INAUGURÉE



Le dimanche 11 novembre a aussi été l'occasion pour la municipalité d'inaugurer l'œuvre de Roch POPELIER qui orne le parvis de la Mairie. Les colombes, symbole de paix joint à la devise Républicaine. Ce projet unique fut le résultat d'une collaboration entre les services de la Mairie et Roch POPELIER, artiste Islois.

NOUVEAUX ARRIVANTS FAITES-VOUS CONNAÎTRE

La municipalité invite toutes les nouvelles personnes venant d'arriver sur la commune à venir se faire connaître en Mairie. Nous pourrions ainsi recueillir vos coordonnées afin de vous convier à la réunion d'accueil des nouveaux arrivants qui se déroule généralement début décembre. Ce sera aussi l'occasion pour le personnel municipal ou les élus de pouvoir répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser.



NUMÉROTATION DES HABITATIONS

La commune s'est engagée dans le projet de numérotation des habitations et de dénomination des rues pour celles qui ne l'étaient pas encore.

Le projet arrive à sa fin hormis pour certains lotissements nouveaux ou récents.

Pour information, la Mairie attribue un numéro, le fournit (sous format plastique autocollant), le communique aux habitants, aux services du cadastre et à La Poste.

Ce projet a pour but de permettre aux secours d'arriver plus rapidement chez vous.

La mise en place du numéro incombe aux résidents. Il peut y avoir sur la commune



des habitations qui ne sont pas encore numérotées, nous vous invitons à vous faire connaître en Mairie ou en nous le signalant par mail à l'adresse suivante : urbanisme@ville-isle.fr

ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF

Tout au long de l'année, des personnes mal intentionnées peuvent venir vous démarcher à votre domicile ou directement dans la rue pour vous proposer un service, des calendriers, une adhésion avec prélèvement, etc. Ces personnes se font souvent passer pour des représentants d'organismes. Nous vous appelons à la

vigilance. Leurs démarches se révèlent parfois abusives et peuvent avoir de lourdes conséquences pour vous par la suite. Ainsi, nous vous invitons à porter la plus grande vigilance à ce type de démarche. En cas de doute, signalez tout démarchage suspect auprès de la Mairie ou contactez directement la police. **Tél. 17 ou 112.**

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS

QUESTIONNAIRE COMMUNICATION

Avec ce nouveau numéro d'Isle Mag, qui voit sa mise en page modifiée, le service communication vous propose un questionnaire* (ci-joint) sur la communication municipale. Votre avis nous intéresse, n'hésitez pas à nous le donner...

La municipalité souhaite, dans le cadre de nouveaux projets de communication, réaliser un bilan de la communication

Pour rappel, dans le cadre de la loi informatique et libertés, vous avez droit à l'accès à toute donnée personnelle vous concernant. Pour exercer ce droit, contactez les services municipaux.



NOMS BOÎTES AUX LETTRES

Afin d'éviter tout problème de distribution de courrier, n'oubliez pas de renseigner vos noms sur vos boîtes aux lettres.

CATASTROPHE NATURELLE



Suite au dossier déposé en Préfecture, les orages survenus le 5 juin 2018 ont été reconnus catastrophe naturelle par arrêté ministériel du 4 octobre, publié au Journal Officiel du 3 novembre 2018.

Une seconde demande de reconnaissance de la commune en état de catastrophe naturelle a été déposée pour le phénomène de sécheresse, particulièrement intense cet été.

actuelle et de la diffusion des informations auprès de la population.

Ce questionnaire est strictement anonyme et les données récoltées serviront à réaliser des chiffrages statistiques d'évaluation et des pistes d'amélioration.

Le questionnaire est à retourner à la Mairie (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres en dehors des heures d'ouverture), mais vous avez également la possibilité de le renseigner en ligne.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Mairie : www.ville-isle.fr

** Merci de nous le retourner avant le 31 janvier 2019*

SIGNATURE D'UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D.521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Le Projet Educatif Du Territoire signé en 2015 a pris fin en 2018.

Le Comité de Pilotage (COFIL) est composé des acteurs éducatifs locaux : parents d'élèves, directeurs, principales des établissements scolaires de la commune, élus, service Jeunesse et des partenaires : CAF, Éducation Nationale, DDCSPP87.

Dans un premier temps, le COFIL s'est réuni le jeudi 8 novembre pour réaliser une évaluation du PEDT.

Puis, jeudi 15 novembre, après une analyse du territoire, le nouveau PEDT a été présenté et discuté.

Valable 3 ans il a permis d'affirmer les 3 axes à développer sur la commune :

AXE 1 : Garantir la continuité éducative

AXE 2 : Favoriser l'accès aux loisirs et l'épanouissement de tous

AXE 3 : Favoriser la transmission des valeurs de la République (Liberté-Egalité-Fraternité-Laïcité-Refus des discriminations)

La municipalité en a profité pour annoncer sa volonté d'obtenir le label « plan Mercredi ».



LE PLAN MERCREDI QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Créer les conditions afin que le mercredi soit un temps éducatif et utile aux enfants quel que soit l'organisation du temps scolaire de la collectivité territoriale

- Favoriser une meilleure prise en compte des besoins des enfants, des attentes de leurs parents et des professionnels du secteur de l'animation

- S'appuyer, au regard de la dynamique lancée sur la prise en compte des rythmes de l'enfant, sur les acquis des PEDT élaborés à partir de la rentrée 2013-2014.



RESTAURANT SCOLAIRE DE NOUVEAUX PROJETS

Le repas de Noël a été festif cette année pour les enfants des écoles. Après un petit cocktail de jus de fruits, une assiette de mise en bouche rappelant Noël : une étoile filante (croque-monsieur en forme d'étoile avec pain de mie, saumon fumé et mascarpone citron vert), le Père Noël (tomate cerise et bille de mozzarella) et une cuillère (petite Saint Jacques et mangue). Puis, le plat principal, un hamburger de confit de canard, crème d'orange accompagné de pommes de terre éventail. Pour finir, Nicole GUILLEMINOT, la responsable du restaurant, a fabriqué une impressionnante bûche chocolat-poivre de

2,5 mètres de long.

Chaque salle a été décorée avec un sapin. Celui des maternelles était

paré de boules de Noël en chocolat que les enfants ont pu retirer le jour du repas.

Toutes les tables ont été décorées et un menu était fourni à chaque enfant.

Au quotidien, l'accent sera désormais mis sur des plats faits maison (quiches, flans de légumes, pâtisseries, ...) et le bio sera mis à l'honneur plusieurs fois par mois.

L'achat de produits locaux sera également privilégié (légumes, fruits, volailles, œufs, yaourts, fromages, ...).

Un mercredi par mois, les enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs pourront profiter d'un atelier cuisine en compagnie de Nicole.



PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE



VOUS ÊTES RETRAITÉ(E) RÉSIDENT À ISLE ET DANS L'INCAPACITÉ DE VOUS DÉPLACER JUSQU'À LA MÉDIATHÈQUE ?

Un partenariat entre la médiathèque - qui met à disposition les ouvrages - et l'association **InCoG'Isle** a été mis en place. Vous pouvez ainsi bénéficier de l'offre culturelle en faisant venir chez vous, via des bénévoles de l'association, des documents répondant à vos goûts.

Ce service, créateur de lien social, participe de la rupture d'isolement des personnes âgées empêchées de se déplacer.

Renseignements et inscriptions

Association InCoG'Isle
Monsieur Michel BARRIERE
06 83 21 56 98 ou incogisle@gmail.com

Comment s'inscrire ?

Inscrit ou non à la médiathèque, vous pouvez bénéficier de ce service entièrement gratuit. Pour orienter le choix des premiers documents proposés, un questionnaire sur vos préférences est joint à la demande d'inscription.

La fréquence des visites est d'environ une fois par mois sur rendez-vous par deux bénévoles de l'association **InCoG'Isle**, passionnés de littérature. Ces rendez-vous ont en principe lieu le jeudi entre 14h et 16h. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, ou y participer en tant que bénévole, n'hésitez pas à contacter l'association.



LE PATRIMOINE VERT ISLOIS



Ces dernières semaines le service espaces verts a procédé à un recensement du patrimoine arboré de la commune.

Une fois ces arbres recensés, un diagnostic sera établi selon leur âge, leur dangerosité et leur état sanitaire. De cette évaluation découlera une action adaptée : l'arbre reste en l'état, un élagage est effectué, ou l'arbre est coupé. Dans ce dernier cas, l'arbre sera remplacé.

La municipalité s'engage conjointement avec le concours des écoles et du service jeunesse sur une programmation pluriannuelle autour de la thématique « un arbre coupé - un arbre replanté », cette action débutera au printemps au bois des Bayles.

La finalité étant de préparer l'avenir, de préserver et même d'enrichir notre précieux patrimoine végétal.



L'ÉCOLE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'école élémentaire est labélisée « E3D », Ecole en Démarche de Développement Durable.

Mercredi 14 novembre 2018, une délégation d'élèves et d'enseignants de l'école ont reçu le label E3D 1^{er} niveau au cours d'une cérémonie au Rectorat de Limoges.

En effet, dans le cadre du projet d'école, l'équipe enseignante a mis en place cette année un projet de travail sur deux thématiques, la réduction des déchets et la réalisation d'actions solidaires. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale d'éducation au développement durable et concerne tous les acteurs de la vie scolaire, les élèves bien sûr mais également le personnel de l'école. Il a pour vocation d'être pérennisé et de s'étendre dans l'école, et au-delà nous l'espérons.

La municipalité et les parents d'élèves contribuent largement à la réussite de l'opération. La Direction de la Propreté de

Limoges Métropole et Limousin Nature Environnement sont les partenaires qui vont nous accompagner tout au long de l'année scolaire.

Au premier trimestre, chaque classe s'est intéressée aux déchets générés par son propre fonctionnement, aux filières de fabrication des produits et à leur élimination. Au deuxième trimestre, le projet doit concerner toute l'école, la cantine et le périscolaire. Enfin, au troisième trimestre, le projet concernera les familles.

Dans le même temps, des actions solidaires sont proposées dans l'école : collecte d'instruments d'écriture pour recyclage, collecte de jouets pour le Secours Populaire, mise en place de boîtes à livres dans l'école, jardin intergénérationnel...

Merci à tous pour votre engagement écocitoyen !

L'équipe enseignante

PERRIÈRES RIME AVEC ESPACE VERT



À l'occasion d'une réunion publique en Mairie, l'équipe municipale accompagnée d'un jardinier-paysagiste de Limoges Métropole, a pu présenter aux habitants du quartier le projet d'espace vert qui sera réalisé très prochainement, au bout de l'avenue des Perrières. L'espace en sable, actuellement utilisé comme parking, sera rendu à la population avec un aménagement paysager. Des plantations (arbres, haies, fleurs) seront réalisées. Cet endroit se verra également créateur de lien social. C'est pour cela que des jeux pour

enfants seront installés, ainsi qu'un terrain de pétanque et une aire de pique-nique. Les riverains pourront bientôt se réapproprier l'espace et se retrouver ensemble pour partager des moments de vie. Au cours de la même réunion, il a été question du petit bois situé en bordure du quartier et qui va subir quelques remblais, mais qui gardera son état actuel. Une table de pique-nique sera également installée afin que les promeneurs et habitants de la commune puissent venir profiter de la belle clairière et de la fraîcheur aux beaux jours.

LE MEYNIEX



La municipalité souhaite mener un grand projet d'aménagement de la vallée de l'Aurence, l'un des joyaux de notre commune. Ainsi, depuis plusieurs années,

le Conseil municipal a voté des acquisitions de terrains en ce sens. Le but du projet est notamment de pouvoir rendre accessible l'ensemble du site naturel par les piétons. Mais le projet a aussi une visée pédagogique avec une mise en avant de la faune et de la flore.

Cela pourra se vérifier au lieu-dit « Le Meynieux ». La commune a fait l'acquisition de l'ancien moulin et des bâtiments alentours. Laissés à l'abandon, l'objectif est de redonner vie à ce lieu emblématique de la commune. La société de chasse devrait y installer son local afin de pouvoir exercer son activité dans les conditions d'hygiène nécessaire.

FÊTE DES ASSOCIATIONS 2019



La municipalité organisera sa prochaine Fête des Associations le **lundi 10 juin 2019**. Cette manifestation viendra clôturer les trois jours de festivités autour du 35^e anniversaire du jumelage avec la ville allemande de Gunzenhausen.

L'accent sera mis sur la convivialité, le jeu, le rire et le partage, dans un esprit de « fête de village » où les 77 associations de la commune ainsi que le public seront conviés. C'est un moment qui se voudra heureux et joyeux, un temps où petits et grands, amis français et allemands pourront participer à des jeux simples et amusants, se défier, chanter...

Les associations pourront également à cette occasion présenter au public leurs activités et remettre de la documentation.

La fête se déroulera de 13h30 à 17h au stade de rugby Lamarsaude, une restauration sera possible dès midi sur place.

La manifestation est en train de s'organiser, surveillez vos habituels canaux de communication pour ne pas manquer ce grand rendez-vous.

Une grande salle pourrait voir le jour. Cette dernière présenterait des panneaux sur la faune et la flore du site, et pourrait être utilisée aussi bien comme lieu d'exposition, que comme salle de travail pour les enfants et jeunes de la commune fréquentant l'accueil de loisirs.

D'importants travaux de rénovation vont être entrepris prochainement, à commencer par la restauration du moulin pour sa remise en eau et en fonctionnement. La commune, par l'intermédiaire de son service jeunesse travaille actuellement à la mise en place d'un chantier international de jeunes pour l'été prochain. La restauration du bief pourrait se faire dans le cadre d'un tel dispositif.

ISLE – GUNZENHAUSEN

35 ANS DE JUMELAGE



Isle et Gunzenhausen fêteront 35 ans d'amitié les 8, 9 et 10 juin 2019. De nombreuses manifestations seront organisées au cours de ces journées. Toute la population isloise est invitée à participer à ces moments.

Le Comité de jumelage, en lien avec la municipalité d'Isle et le Comité de jumelage de Gunzenhausen a déposé un dossier de demande de subvention européenne dans le cadre du programme « L'Europe pour les citoyens ».

La thématique globale retenue est « Débat sur l'avenir de l'Union européenne ». De nombreuses activités sont programmées pour ces 3 journées. Voici un résumé de la philosophie de l'organisation de ces journées.

« L'Union européenne apparaît comme opaque, administrative, compliquée. Elle est même perçue, de manière contradictoire, comme à la fois lointaine et invasive. Le projet « L'Europe dans ma v'Isle, l'Europe dans ma vie » est né de la volonté de faire coïncider le 35^e anniversaire du jumelage franco-allemand entre Isle et Gunzenhausen, avec le calendrier électoral européen en 2019. Le but est d'inviter les participants à comprendre le réel impact de l'Union européenne dans leur quotidien et sur leur territoire, et les aider ainsi à se positionner lors des futures élections européennes. Une phase d'actions préparatoires (micros-trottoirs, visites de sites...) entre mai 2018 et mai 2019, précèdera la rencontre finale qui rassemblera Isle et Gunzenhausen début juin 2019 autour d'activités ludiques et pédagogiques (expositions, rallye pédestre, débats de citoyens issus de pays à tendance eurosceptique, conférences, stands...). Le programme placera la participation citoyenne au cœur du projet ».

Voici en avant-première un aperçu du programme de ces trois jours :

35^{ème} ANNIVERSAIRE DE JUMELAGE - PRE-PROGRAMME

8, 9 ET 10 JUIN 2019 – L'EUROPE DANS V'ISLE, L'EUROPE DANS MA VIE

SAMEDI 8 JUIN 2019	
10h00	<ul style="list-style-type: none"> Accueil de la délégation allemande Discours Petit déjeuner Répartition dans les familles
Repas dans les familles d'accueil	
15h00	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des travaux réalisés jusqu'à l'anniversaire sur le thème « Débat sur l'avenir de l'Europe » Témoignages d'européens
18h00	<ul style="list-style-type: none"> Cérémonie œcuménique Animation des Espoirs d'Isle sur le parvis de l'Eglise à la sortie de la cérémonie œcuménique
18h30	
Repas dans les familles d'accueil	
DIMANCHE 9 JUIN 2019	
9h00	<ul style="list-style-type: none"> Visite du Limousine Park et des installations du Pôle de Lanaud Echange sur la politique agricole et l'alimentation en Europe
12h30	<ul style="list-style-type: none"> Repas au restaurant
16h00	<ul style="list-style-type: none"> Cérémonie officielle
19h00	<ul style="list-style-type: none"> Soirée de gala
LUNDI 10 JUIN 2019	
10h00	<ul style="list-style-type: none"> Randonnée pédestre à la découverte de la commune OU rallye pédestre
12h30	<ul style="list-style-type: none"> Pique-nique géant
13h30	<ul style="list-style-type: none"> Après-midi récréative
Repas dans les familles d'accueil	
MARDI 11 JUIN 2019	
8h00	<ul style="list-style-type: none"> Départ de la délégation allemande



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES « ISLE AUX ENFANTS » UN SERVICE DYNAMIQUE



Le nombre d'assistantes maternelles fréquentant les temps collectifs augmente depuis l'installation du RAM dans ses nouveaux locaux. Une professionnelle « garde d'enfant à domicile » fréquente également désormais ces temps. Au-delà des temps collectifs « classiques », des partenariats, des sorties, des ateliers d'éveil sont mis régulièrement en place pour les enfants et les professionnelles...

En effet, le RAM est un lieu d'échanges et de rencontres ouverts aux parents, aux professionnelles de la petite enfance et aux enfants.

Le RAM travaille en partenariat :

- Fête de la musique et de l'été avec le RAM de Bosmie l'Aiguille sur le thème « Ce qui se passe dans l'air »
- Atelier « raconte-tapis » proposé au RAM avec le multi-accueil les Pious-Pious
- Atelier baby-gym avec le multi-accueil les Bamb'Islois
- Atelier lecture dans les locaux de la médiathèque municipale
- Fête du goût à la Résidence Fleurie.

Le RAM organise des sorties :

Durant l'été, une sortie a été organisée à la ferme pédagogique « les Sabots de laine » à St-Hilaire-Bonneval. Les enfants ont pu découvrir et nourrir les animaux de la basse-cour, être en contact avec les ânes, les chèvres, les poules, les dindons, les oies, les canards, les lapins, le cochon, Gisèle la dinde, ils ont pu enfin assister à la traite des chèvres.

Le RAM est aussi un service qui contribue à la professionnalisation des professionnels de l'accueil individuel en suscitant le besoin de formation de ces professionnels. Là aussi, le partenariat prend tout son sens. En effet, le multi-accueil les Bamb'Islois a pu accueillir à deux reprises en 2018 deux enfants accueillis habituellement chez deux assistantes maternelles pendant la formation dont elles ont bénéficié, ces formations ayant lieu en semaine. Ainsi, les parents des enfants concernés ont eu une solution d'accueil pour leur enfant.

Contact

Mme Christelle DUSSEVAIS
18 av. de la République - 87170 Isle
05 55 01 48 06 ou ram@ville-isle.fr

ATELIER BABY-GYM

À raison de quatre fois dans l'année, l'animatrice du RAM Isle aux Enfants organise des ateliers baby-gym durant les vacances scolaires au dojo ou au gymnase, qu'elle anime avec Nicolas LAYLAVOIX, responsable du service des Sports de la Mairie. Depuis l'année dernière, quelques enfants du multi-accueil les Bamb'Islois sont conviés à ces séances.

L'activité Baby Gym consiste en un apprentissage favorisant une progression sociale et sportive en douceur. Elle contribue au développement général de l'enfant, en utilisant les particularités des activités sportives sur un mode LUDIQUE, le jeu étant une nécessité vitale pour l'enfant. Toutes les activités sportives doivent être diversifiées, attractives, évolutives et



sécurisantes, et surtout, toujours basées sur la notion de réussite de l'enfant. Aussi, chaque séance proposée permet de travailler certaines notions : en juillet, le thème de la séance était : grimper/monter, descendre et motricité de locomotion ; en octobre, le thème était : se balancer/rouler/sauter. Cela permet la prise de conscience du corps et de ses actions, en allant des actions les plus élémentaires (comme courir, sauter, rouler...) aux actions beaucoup plus précises (comme les jeux de doigts...).

Cela favorise la libre expression, le développement de l'imaginaire et du sens artistique. Lors de chaque séance, l'animatrice remet à chaque adulte présent un document récapitulatif de la séance contenant les comptines, les jeux de doigts, l'intérêt des notions travaillées pour le développement du jeune enfant. Ce document permet aux adultes accompagnant les enfants de pouvoir reposer à leur domicile certaines activités découvertes lors des ateliers.

RÉNOVATION THERMIQUE DE SON LOGEMENT

Un véritable enjeu économique

44% des consommations d'énergie en France sont dues aux bâtiments. Au moment où le pouvoir d'achat est une préoccupation de nos concitoyens, il est possible de réaliser des travaux de rénovation énergétique en choisissant des travaux efficaces financièrement aidés. On peut privilégier les postes où les déperditions sont les plus importantes. Une fois la décision prise, comment s'y retrouver dans le méandre des aides, le choix des actions à entreprendre, le phasage des travaux et leur réalisation ?

Comment mettre en place ses travaux de rénovation ?

Entreprendre des travaux de rénovation thermique (réalisation d'un diagnostic, préconisations de travaux et recherche de professionnels), est un parcours du combattant. Il faut savoir qu'avec un accompagnement bien effectué en amont, la performance des résultats aura plus de chance d'être au rendez-vous avec les dispositifs d'aides adaptés.

Pour les particuliers, un guichet unique a été créé avec des antennes locales (Espace Info Energie) situées à Limoges via le dispositif FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique). Pour les contacter :

Les aides directes :

- La TVA à 5,5% pour les travaux liés à la rénovation énergétique. Ce taux s'applique aux travaux portant sur la fourniture, la pose et l'entretien de la plupart des matériaux et équipements (sous réserve que ces matériaux et équipements respectent des caractéristiques techniques et des critères de performances minimales) ainsi qu'aux travaux dits « induits » (voir Guide des aides Ademe).
- Les certificats d'économie d'énergie accordés par des fournisseurs et distributeurs d'énergie. Cette aide est cumulable avec les aides publiques disponibles pour la rénovation énergétique des logements (crédit d'impôt ou éco-prêt à taux zéro). Cette aide est également mobilisable pour des résidences secondaires. Attention ce dispositif n'est pas cumulable avec les aides de l'ANAH. Plus d'infos sur : www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/financer-projet/renovation/aides-entreprises-fourniture-energie.

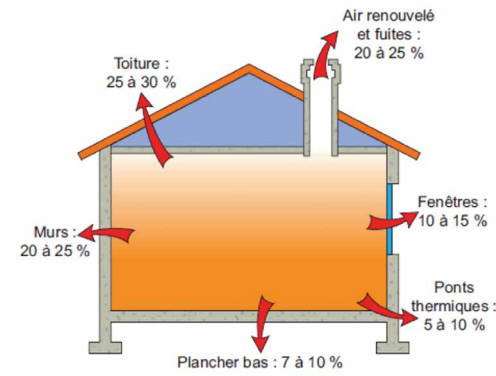
n° Azur unique : 0808 800 700 (du lundi au vendredi de 9h à 18h. Prix d'un appel local) ou **www.faire.fr/trouver-un-conseiller**. Ce site internet dispose également d'un annuaire des professionnels RGE (Reconnu Garant de l'Environnement, label obligatoire pour bénéficier de la plupart des aides financières). Plusieurs professionnels islois sont labellisés RGE.

Quels travaux mettre en œuvre ?

Après la réalisation d'un diagnostic, une rénovation énergétique se construit logiquement : isolation de l'enveloppe, ventilation performante, adaptation du système de chauffage. Les travaux peuvent être échelonnés dans la durée ou réalisés en même temps. Quels que soient les travaux

- Les subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) accordées aux foyers ayant des ressources plus modestes. Ces subventions peuvent monter jusqu'à 50 % des travaux HT avec des plafonds variables suivant les ressources des ménages. En utilisant le site internet www.faire.fr, il sera possible de déterminer immédiatement en fonction de vos revenus si vous êtes éligible aux aides de l'ANAH. Le contact de l'ADIL87 (Agence Nationale pour l'Information sur le Logement) sera alors donné.

Le crédit d'impôt à la transition énergétique (CITE) se monte à 30% des travaux effectués avec un plafond de dépenses éligibles de 8 000 € par personne. Un couple avec deux enfants verra le plafond des dépenses éligibles monter à 16 800 € (400 € par enfant) soit, si le plafond des dépenses est atteint, un crédit d'impôt de 5 040 €. Attention ce plafond de dépenses n'est pas annuel mais calculé pour une période de 5 ans.



Répartition des déperditions thermiques dans une maison mal isolée (source Agence Qualité Construction)

choisis, ils devront être réalisés par un professionnel RGE, condition indispensable pour l'obtention des aides et la qualité de la mise en œuvre.

Comment financer les travaux de rénovation énergétique ?

Les aides financières se répartissent en aides directes ou subventions, en crédit d'impôt ou en prêt à taux zéro. Elles peuvent être cumulables sous conditions et leur obtention est soumise à des critères spécifiques (critères de revenus, de performance des matériaux, de localisation, d'ancienneté du bâtiment...). Elles concernent essentiellement des résidences principales. Plus d'infos sur : www.ademe.fr/aides-financieres-2018

L'Eco-PTZ est un prêt au taux d'intérêt nominal de 0 % unique par logement. Sa durée varie entre 36 et 180 mois pour des prêts plafonnés à 30 000 €. Il est réservé à des travaux permettant d'améliorer la performance énergétique des logements. Ce dispositif permet de financer des tranches importantes de travaux, la mensualité de remboursement étant en partie couverte par les économies réalisées.

Rénover son logement, c'est une aventure et une rénovation bien construite permettra de réaliser des économies substantielles. Mais il ne faut pas oublier que les travaux doivent s'effectuer dans la conformité de la loi. Il est donc nécessaire de se renseigner auprès des services de l'urbanisme dans le cas où les travaux envisagés doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Service Urbanisme : 05.55.01.14.04
urbanisme@ville-isle.fr

MARCHÉ DE NOËL 2018

Comité des fêtes, Comité de jumelage et Mairie ont une nouvelle fois unis leurs forces pour l'organisation du 23^e Marché de Noël de la commune, le premier dimanche de décembre. La foule a encore été très nombreuse dans les rues et places animées de la ville, ainsi qu'à la Maison du Temps Libre pour faire les achats de Noël. Gourmandises, décorations, bijoux,



jeux... il y en avait pour tous les goûts et toutes les couleurs. Le Marché de Noël d'Isle est une institution et le rendez-vous de cette année l'aura encore démontré.



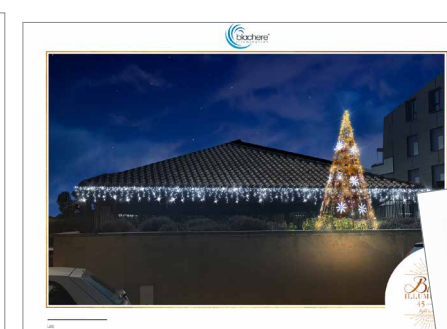
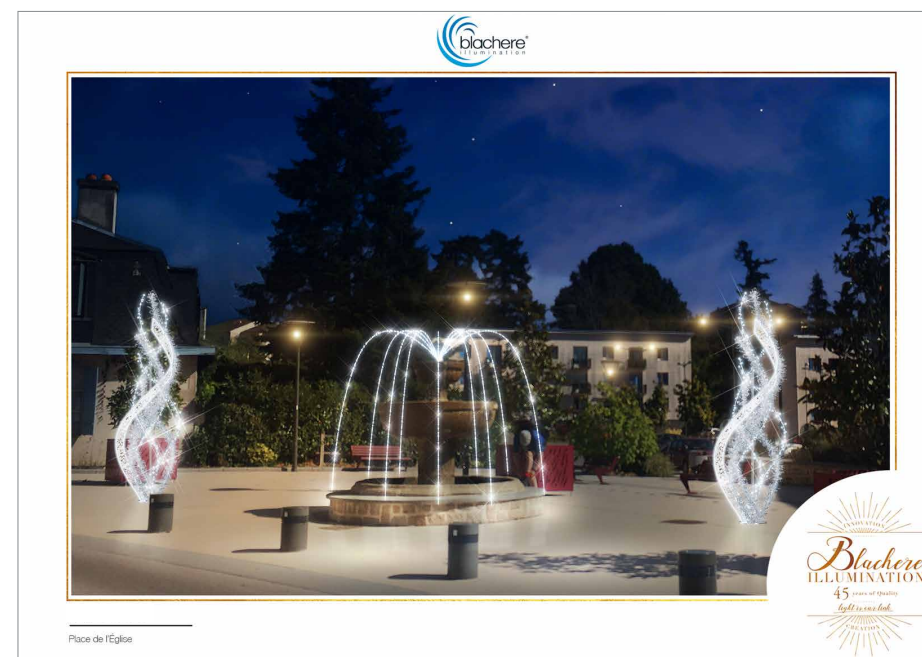
ISL'UMINATIONS DE NOËL

La municipalité a décidé cette année de procéder à un nouvel investissement concernant les illuminations de Noël, ajoutant de nouveaux éléments à ceux que vous aviez l'habitude d'admirer, et qui seront agrémentés au fil du temps.

La société Blachère Illumination a ainsi effectué un travail de propositions et de fournitures des éléments, en créant une composition harmonisée autour du thème « le flocon ».

De nouveaux points stratégiques de la commune ont été couverts, notamment la zone commerciale et résidentielle « L'Art du Temps ».

La société Allez a procédé à l'installation de ces équipements sur la commune, dans le cadre d'un marché public.



COMMUNAUTÉ URBAINE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté d'agglomération Limoges Métropole est devenue une Communauté urbaine. Limoges Métropole exerce déjà des compétences de voirie, développement économique et touristique, transports, assainissement, propreté urbaine.


Focus sur la communauté urbaine : des compétences en plus

Compétences obligatoires


Parcs et aires de stationnement

P Création, aménagement et gestion des parcs de stationnement. Stationnement hors voirie situé dans les parcs souterrains ou en élévation et les parcs de surface clos et non gérés par horodateurs; et d'autre part, la création, l'aménagement et la gestion des aires de stationnement dédiés au stationnement sur voirie : emplacements délimités sur des portions de voies ou de places publiques non dotés d'aménagements spéciaux. Le stationnement payant sur voirie continuera à relever de la compétence de la commune.


Enseignement supérieur

 Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et aux programmes de recherche.

Électricité et gaz

 Concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz.


Contribution à la transition énergétique

 Adoption du Plan Climat Air Energie Territorial.


Bornes de charge pour véhicules électriques

 Création et entretien.


Lycées et collèges

 Intervention possible uniquement sur le patrimoine bâti.


Abattoirs

 Sont concernés ceux gérés par les communes et non ceux sous gestion privée.

Eau potable


 Le service public d'eau potable assure tout ou partie de la production, de la protection, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine. La mise en œuvre de celui-ci se fera, selon les communes, dans la continuité de modes de gestion existants : soit en régie (par Limoges Métropole), soit par délégation à un syndicat.

Réseaux de chaleur ou de froid


 Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains (transfert de contrats déjà existants au niveau communal).

Compétences obligatoires mais étendues

Équilibre social de l'habitat


 Programme local de l'habitat, politique du logement, aides financières au logement social, actions en faveur du logement social, actions en faveur du logement des personnes défavorisées, opérations programmées d'amélioration de l'habitat, actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre.

Grands équipements

 Construction ou aménagement, entretien, gestion et animation d'équipements, de réseaux d'équipements ou d'établissements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs, sportifs, lorsqu'ils sont d'intérêt communautaire. Cette compétence est déjà pour partie exercée par Limoges Métropole avec les équipements culturels et sportifs : le Zénith Limoges Métropole, L'Aquapolis et Le Vélodrome. Il s'agit ainsi d'un complément de compétence qui reste soumis à la notion d'intérêt communautaire à définir au cas par cas.

Compétence facultative

Défense extérieure contre l'incendie

 Aménagement et gestion des points d'eau utilisés à cette fin, dont certains sont alimentés par le réseau public d'alimentation en eau potable.



#MaCommuneJyTiens

L'Histoire a fait de la commune la cellule démocratique première, l'expression de la proximité de la République. Vous êtes d'ailleurs plus des trois quarts à affirmer spontanément votre attachement à la commune et à son rôle. Ce lien si particulier

est tel que la commune incarne bien souvent la « petite patrie » de ses habitants, comme un prolongement de la République. Pourtant, les élus et les citoyens perçoivent aujourd'hui qu'il existe une crise de confiance entre l'Etat et les collectivités. On assiste en effet à un double mouvement : recentralisation des moyens d'une part, multiplication des urgences et accroissement des besoins locaux, de l'autre. Placée au cœur de ce paradoxe, la commune est mise en tension et son image est abimée. A l'occasion du Congrès des Maires, auquel plusieurs élus

islois ont participé, l'Association des Maires de France a lancé une grande campagne pour dire que les communes sont des acteurs irremplaçables dans le quotidien des Français. Elles sont les chevilles ouvrières de la démocratie de proximité, elles garantissent la continuité et l'efficacité des services publics, elles tissent les liens sociaux, elles sont les artisans de la culture, de la sécurité, mais aussi de la solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de la démocratie de proximité. Découvrez toute la campagne sur : www.amf.asso.fr

AGENDA

RETROUVEZ TOUS LES RENDEZ-VOUS D'ISLE SUR LE SITE VILLE-ISLE.FR

JANVIER

Vendredi 18

Concert
Alain Sourigues
Centre Culturel Robert Margerit

Samedi 19

Nuit de la Lecture
Centre Culturel Robert Margerit

Mercredi 23

Repas des Aînés
Maison du Temps Libre

David Torména raconte
« Dans le nid de la souris » - 10h
Centre Culturel Robert Margerit

David Torména raconte
« Toc toc toc » - 15h
Centre Culturel Robert Margerit

Vendredi 25

Concert
Cinq (1^{ère} partie GEO)
Centre Culturel Robert Margerit

Samedi 26

Assemblée générale des amis des Fleurs
Maison du Temps Libre

Mercredi 30

Repas des Aînés
Maison du Temps Libre

FEVRIER

Vendredi 1^{er}

Assemblée générale du Comité de jumelage
18h30
Maison du Temps Libre

Dimanche 3

Salon du Livre d'occasion
Lions Club
Maison du Temps Libre

Vendredi 8

Concert
Wally
Centre Culturel Robert Margerit

Dimanche 10

17^e Salon des Collectionneurs
Comité des Fêtes
Maison du Temps Libre

Mercredi 13

Thierry Bénêteau raconte
« Tout rond » - 9h15 et 10h30
Centre Culturel Robert Margerit
Thierry Bénêteau raconte
« La tête dans le poulailler » - 15h
Centre Culturel Robert Margerit

MARS

Samedi 9

Concours de belote
Comité des Fêtes
Maison du Temps Libre

Ven. 15, sam. 16 et dim. 17

Salon du Livre jeunesse
Maison du Temps Libre

Mardi 19

Cérémonie de commémoration du 19 mars 1962

Vendredi 22

Loto
Lions Club
Maison du Temps Libre

Vendredi 29

Concert
Barcella
Centre Culturel Robert Margerit

Dimanche 31

Marché aux plantes
Les Amis des Fleurs
Parc des Bayles

AVRIL

Vendredi 5

Concert
Pigalle
Centre Culturel Robert Margerit

Dimanche 7

Salon du chocolat de printemps
Lions Club
Maison du Temps Libre
Troc aux Plantes
Les Amis des Fleurs
Place Robert Laucournet

Mercredi 10

Malika Verlaquet raconte
« Tifa Tafa » - 15h
Centre Culturel Robert Margerit

Samedi 13

Inauguration de la fontaine de Pâques
Comité de jumelage - 11h
Place de l'église

Dimanche 14

3^e marché de Pâques
Comité de jumelage - 9h à 18h
Maison du Temps Libre

Dimanche 21

Trail
Isle Athlétisme
Plateau des Bayles

MAI

Mercredi 8

Vide-grenier
Comité des Fêtes
Parc des Bayles

Vendredi 17

Concert
Alexis HK
Centre Culturel Robert Margerit

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Extraits des sujets traités lors du conseil municipal.

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2018

- Création de poste – Agent de Police Municipale
- Suppression de poste
- Désignation d'un membre du Conseil Municipal pour représentation au Comité technique
- Modification du règlement intérieur du Conseil municipal
- Désignation d'un membre du Conseil Municipal pour représentation à la Commission scolaire
- Désignation d'un membre du Conseil Municipal pour représentation au Conseil d'administration du Collège Jean Reber
- Désignation d'un membre du Conseil Municipal pour représentation au Comité de Jumelage
- Désignation d'un membre du Conseil Municipal pour représentation à l'Association des Communes Jumelées
- Transformation de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole en Communauté Urbaine
- Extension des compétences de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole en vue de sa transformation en Communauté urbaine
 - Octroi d'une subvention exceptionnelle pour l'association Les Espoirs d'Isle
 - Taxe d'habitation : assujettissement des logements vacants (majorité)
 - Mandat spécial salon des Maires
 - Budget annexe activités commerciales : décision modificative n°1
 - Demandes de subventions auprès du Conseil départemental
 - Demande de remise gracieuse
 - Demande de l'avis du Conseil municipal suite à l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation unique pour le projet « Unité de méthanisation Centrale biogaz de la Ribière » (avis défavorable - majorité)
 - Cession à la Saur d'une parcelle sise zone du Mas des Landes
 - Dénomination d'une voie à Gigondas
 - Programmation culturelle 2019

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2018

- Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité technique et décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités
 - Création de postes
- Acquisition d'une parcelle - rue des Roches
- Prescription d'une enquête publique en vue du déclassement d'une parcelle de terrain
- Projet du PLH 3 – Avis du Conseil municipal
 - Syndicat des eaux Vienne Briance Gorre
 - Demande d'adhésion au syndicat
- Transformation de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole en Communauté Urbaine
 - Modification suite à une erreur matérielle
- Extension des compétences de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole en vue de sa transformation en Communauté urbaine
 - Modification suite à une erreur matérielle
 - Cession d'un local avenue de la République à l'ODHAC87

LA PAROLE À CHACUN

GROUPE MAJORITAIRE RÉINVENTER L'URBANISME, PRÉPARER L'AVENIR.

6 000 km², soit un peu plus d'un département comme la Haute-Vienne disparaît tous les 10 ans sous le bitume et le béton. Près d'un hectare sur deux est capté par l'habitat individuel et se construit dans la plupart des cas sur les terres agricoles.

Jusqu'à présent nous avons traité le sol comme une ressource illimitée à consommer sans modération alors qu'il s'agit d'une ressource naturelle finie et non renouvelable à l'échelle d'une vie humaine. Il faut attendre 1 000 ans pour constituer un centimètre de terre cultivable.

Le principal moteur de l'artificialisation repose sur le besoin fondamental de logement d'une population toujours croissante et notre aspiration profonde à habiter en maison individuelle. Au niveau national, 150 000 à 200 000 sont construites chaque année et s'étalent discrètement mais sûrement autour des villes.

Il est clair aujourd'hui que ce modèle n'est plus viable à long terme. La loi biodiversité de 2016 reconnaît d'ailleurs le sol comme un patrimoine commun, et nous allons devoir penser à des formes plus denses d'urbanisme. Non pas avec de grandes tours mais à la manière de petits pavillons avec jardin tout en tâchant de préserver des poches agricoles au sein des villes et non pas seulement se contenter de parcs et jardins.

Tirailé entre des besoins humains essentiels de logement, d'emploi, de développement, de loisirs et bien sûr d'alimentation nous allons devoir résoudre une équation infernale pour le 21^e siècle et bien après.

A Isle, nous avons d'ores et déjà fait un choix clair et ambitieux de réduction des surfaces constructibles. Un choix simple de qualité de vie avec les pistes de déplacement partagées et le projet d'aménagement des bords de l'Aurence. Un choix évident de gestion économe de notre patrimoine commun.

Meilleurs vœux 2019 à toutes et à tous.

Christophe MALIFARGE
Adjoint à l'urbanisme

GROUPE «VOUS, NOUS, ISLE À GAUCHE».

Tous nos vœux de bonheur pour 2019 à Isle en Europe.

Nous entrons dans une période pré-électorale, dans laquelle nous espérons que les différents candidats soutiendront des programmes avec des enjeux qui nous donnent envie de voter. Et l'espoir d'une Europe meilleure dans laquelle les inégalités entre pays se réduisent pour arriver à une harmonie sociale, qui stoppera la concurrence entre états et le repli sur soi inhérent à ses injustices et porteuse de nationalisme et de haine de l'Autre. En France, ces inégalités, ces injustices sociales, ont généré la colère légitime de ceux que nos gouvernants ont traités de Sans dents, de fainéants, d'Illettrés, de Gaulois réfractaires... Les gilets jaunes se sont emparés des revendications que les syndicats, les partis politiques portaient lors de leurs interventions, mais que les Moi Président et Moi Jupiter ont snobé en légiférant à coup de 49-3 et d'Ordonnance.

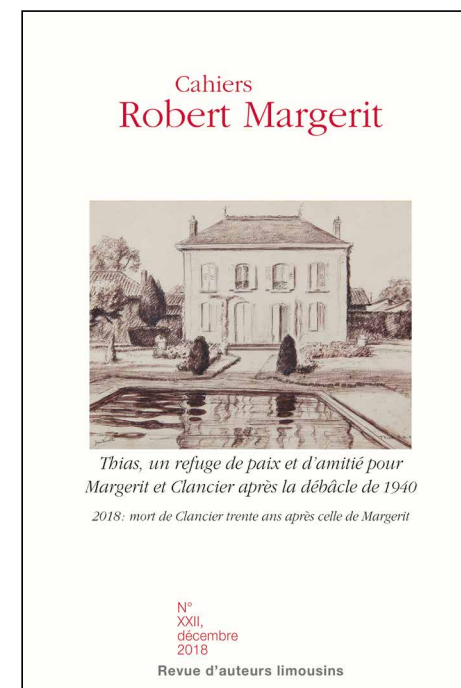
Le dernier congrès des maires de France au mois de novembre n'a pas été épargné non plus. Gageons que cela ouvre les yeux à tous nos gouvernants, à quelque niveau que ce soit, et que les citoyens soient réellement considérés et consultés en dehors des seules périodes électorales. Il n'est pas acceptable de renvoyer la colère, l'exaspération, la contestation au seul suffrage universel en négligeant aussi le rôle important des corps intermédiaires. A Isle et dans l'Agglo, 2019 marque le passage en Communauté Urbaine, nous espérons que cette configuration avec les compétences nouvelles n'éloigneront pas les citoyens des problématiques locales et du lien avec l' élu local de proximité qu'est le maire. Nous déplorons que les financements complémentaires promis dans le cadre de la loi NOTRe (1), soient déjà diminués avant la mise en œuvre en ramenant le financement complémentaire à une année, alors que nous espérons de cette bonification une aide au développement, à l'investissement pour que Limoges ne perde pas trop en attractivité. Les promesses et effets de langage n'honorent pas là non plus ceux qui les avancent.

Bonne année 2019 à tous et à chacun.

Les élus Vous, Nous, Isle à Gauche et... À votre disposition

(1) Loi NOTRe: promulguée en 2015, porte sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République et confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale

CAHIERS ROBERT MARGERIT - N°XXII



Georges-Emmanuel CLANCIER vient de nous quitter.

On pourra lire dans ce numéro de beaux textes à la mémoire de ce très fidèle ami de Robert MARGERIT qui fut aussi le fondateur de l'association et l'initiateur des Cahiers. Roger KENETTE nous revient, qui offre ici un précieux témoignage sur MARGERIT qu'il a longuement côtoyé au Populaire du Centre. À la faveur du rappel de ces souvenirs de compagnonnage, se construit par petites touches l'image moins connue de l'homme amical, fraternel et attentif aux autres qu'il était dans sa vie sociale.

François GILARDI, de son côté, nous invite, à nouveau, à observer en quoi La Révolution de Robert MARGERIT « résiste au travail du temps ». Cette fois, il s'agit de la question de la Terreur et de la responsabilité

controversée de ROBESPIERRE.

Par une analyse très attentive du texte margeritien, il fait apparaître que notre écrivain avait sur ce sujet une lecture très proche de celle qu'en fait aujourd'hui le grand historien Jean-Clément MARTIN.

Jean-Marie MAUMY nous propose, lui, une biographie détaillée de Louvet DE COUVRAY, journaliste et romancier du XVIII^e siècle certes, mais aussi « personnage » récurrent de La Révolution.

En fin connaisseur du pays de Thiers, Bernard SASSI se livre à une exégèse très documentée du Château des Bois-Noirs. Passant le roman au peigne fin, il nous en donne d'utiles et passionnantes clefs de lecture.

Disponible au siège de l'association : Parc des Bayles – avenue du Château à Isle

COMITÉ DE JUMELAGE ISLE – GUNZENHAUSEN



Le 23^e Marché de Noël aura été l'occasion pour le Comité de jumelage d'accueillir pour la première fois Katrin KLEEBERGER nouvelle Présidente du Comité de jumelage de Gunzenhausen. Accompagnée d'une délégation de 14 personnes elle a participé aux animations mises en place à la Maison du Temps Libre, avec l'inconditionnelle fabrication et vente de bretzels. Les échanges au sein du jumelage sont aussi professionnels, puisque Udo KLEEBERGER, boulanger à Gunzenhausen a visité une boulangerie française et a pu échanger quelques savoir-faire avec un boulanger local.

À l'occasion de cette visite de nos amis allemands, les comités se sont rendus au Centre d'accueil et de jour des Restos du Cœur rue du Chinchauvaud à Limoges. Ils ont visité la structure et son fonctionnement et se sont attachés à découvrir l'utilisation de l'aide alimentaire européenne qui est attribuée à cette association d'aide aux plus démunies. Une belle occasion d'échanger sur la gestion de l'aide à l'autre entre les deux pays. Deux semaines plus tard, une petite délégation isloise s'est rendue à Gunzenhausen pour participer au marché de Noël de la ville.

ISLE ÉCHECS

La deuxième année des ateliers d'échecs pour jeunes est bien lancée !

C'est la deuxième année que Isle Échecs (affilié Fédération Française des Échecs) propose des ateliers pour les jeunes licenciés du club encadrés par deux jeunes animateurs formés au club et un adulte référent. L'atelier de cette année revêt un caractère spécial depuis l'arrêt des ateliers échecs qui étaient

proposés à l'école, mais le coût symbolique de la licence et l'horaire idéalement placé de 11h à 12h le mercredi matin devrait attirer les champions en herbe qui veulent continuer à pratiquer ce sport qui demande d'allier concentration, calcul et persévérance et pourquoi pas démarrer la compétition ? Les ateliers sont composés d'une courte partie théorique, d'exercices puis de jeu libre, et une compétition interne est en préparation...

Isle Échecs, c'est une trentaine de licenciés

CLUB ISLE LOISIRS

Le Club Isle Loisirs totalise à ce jour 228 adhérents. Ce club très dynamique organise 3 repas dansants par an : printemps, automne et Noël.

Celui du 30 septembre 2018 se révéla très positif avec 120 convives qui ont pu régaler leurs papilles grâce au traiteur Monsieur BENETREAU.

L'ambiance était assurée par l'orchestre de Dany DAN qui a fait danser pendant et après le repas jusqu'en fin de journée. Le Club organise également plusieurs ateliers comme la marche, la gymnastique, la mémoire, différents jeux de société et plus récemment le chant. Des voyages sont également proposés soit sur une journée, sur 2 ou 3 jours, voir 5 jours.

Le Club se mobilise pour nous faire partager des moments agréables et conviviaux au cours desquels la « bonne humeur » est de rigueur. Venez nous rejoindre !

Contact : Michelle JOUBERT, Présidente
06 16 33 21 27

petits et grands, compétiteurs ou loisir qui se retrouvent à la Maison des Association les mercredis matin pour les plus jeunes et de 16h à 18h les jeudis pour les autres. Notez que le tournoi annuel de parties rapides (7 parties sur une journée) aura lieu cette année à la Maison du Temps Libre le 22 septembre 2019.

Pour le bureau, Alexandre CHARLES.

LES PIOUS-PIOUS SE METTENT AU VERT

L'équipe du multi-accueil s'engage dans une démarche éco-responsable à différents niveaux : produits d'entretien bio, repas de saison, tri des déchets. Les enfants sont également investis dans ce respect de l'environnement au travers de gestes simples comme la sensibilisation au gaspillage alimentaire, les déchets mis au compost.



Les enfants sont régulièrement au contact de la nature par la manipulation de matière et au travers des sorties (parc, visite de jardins pédagogiques). Un atelier de jardinage sera bientôt proposé

afin que les enfants se familiarisent avec la manipulation de la terre et à l'observation des végétaux.

LIONS CLUB ISLE VAL DE L'AURENCE



Monique GUENOT, Présidente, et les membres du Lions Club ISLE VAL DE L'AURENCE, ont organisé les 10 et 11 novembre 2018 leur 21^e salon du chocolat d'automne à la Maison du Temps libre. Les prochaines manifestations 2019 du club auront lieu à la MTL : le Salon du livre d'Occasion le 3 février, un loto le 22 mars et le salon du chocolat de printemps le 7 avril. Les bénéfices sont reversés à des associations de la ville d'ISLE ou au profit des enfants malades et de la lutte contre l'illettrisme.

COMITÉ DES FÊTES

PROGRAMME DES PROCHAINES MANIFESTATIONS



Nous débuterons l'année avec la traditionnelle soirée « Galette des Rois et des Reines » Ensuite, le 17^e Salon des Collectionneurs avec pour thème l'univers du disque (du phonographe aux tous premiers tourne-disques) le dimanche 10 février. Puis le concours de belote le samedi 9 mars. Le grand vide-grenier toujours le 8 mai au Parc des Bayles.

Notre Comité est toujours à la recherche d'adhérents de toutes générations et de

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'ISLE



Depuis la rentrée de septembre 2018, une offre sportive élargie est proposée aux membres du Club de Gymnastique d'Isle. En plus des cours habituels des lundi, mercredi et jeudi, des marches libres d'une heure, avec ou sans bâtons, sont programmées, le mardi, à 17h15, en bord de Vienne et le vendredi, à 9h, au bois des Vaseix. Le mercredi soir, à 20h15, il est possible de pratiquer le Pilates, à l'Espace Générations d'Isle. Evidemment, après une telle semaine, le repos dominical est le bienvenu !

Renseignements au : 07 81 81 70 98
ou gymvolontaire-087045@epgv.fr

tous horizons prêts à donner un peu de leur temps et de leurs compétences pour l'animation festive de votre commune. Vous passerez d'agréables moments dans une ambiance joviale et chaleureuse.

Pour tout renseignement :

Comité des Fêtes
Maison des Associations,
16 av. de la République
87170 ISLE
Tél. : 06 18 05 43 18
isle.comitedesfetes@laposte.net

J.A. ISLE HANDBALL



Réuni le 17 novembre 2018, tout le monde est sur le pont à la J.A. ISLE Handball pour accueillir ceux, sans qui nous ne pourrions exister : nos partenaires.

Invités dans un premier temps au gymnase Marcel Lalu à assister à une rencontre du championnat régional Nouvelle-Aquitaine opposant l'équipe fanion féminine de la J.A. ISLE et l'équipe de Lezay, nos partenaires sont ensuite conviés au pot de l'amitié et à la présentation de la plaquette 2018 du club autour du Président Bruno BARELAUD, de Madame Gulsen YILDIRIM représentant le Conseil départemental, de Monsieur Pascal THEILLET représentant la municipalité d'Isle, de Monsieur Charles DUODOGNON Président du club Omnisport d'Isle.

Puis est venu le temps d'un moment d'échanges entre partenaires et membres du club, tout cela mêlé à une excellente ambiance autour d'un buffet campagnard. Nous espérons que toutes les personnes présentes à nos côtés auront passé un agréable moment et que nous pourrions tisser des liens forts à travers ces soirées privilégiées.

Nous tenons en toute simplicité à vous remercier d'être venus si nombreux à cette soirée. Un grand merci à chacun d'entre vous pour votre confiance. Merci aussi aux joueurs, joueuses, dirigeants et bénévoles de la J.A. ISLE Handball qui par leur investissement ont grandement participé à la réussite de cette soirée.

L'ASSOCIATION D'ARTS MARTIAUX D'ISLE (2AMI) CAPOEIRA - KARATÉ

La saison sportive est bien entamée par 2AMI, les débutants ont participé à la première compétition de karaté et ils sont revenus avec les premières récompenses.

Compétition Karaté les Petits Samouraïs samedi 13 octobre

Félicitations à nos élèves pour ces premières médailles.

Nous vous encourageons à développer l'esprit de compétition, la concentration, la réactivité et la maîtrise de soi, c'est indispensable à la réussite scolaire et la performance professionnelle.



Rejoignez-nous, nous vous offrons deux séances gratuites pour essayer le Karaté ou la Capoeira.

Contact : J.M. IGOULZAN
Tél : 06 15 32 36 38 - Site : www.2ami.fr

IK ISLE KINOMICHI ENFANTS



- Club affilié à la FFAAA (Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et affinitaires)
- À partir de 8 ans Vivre le Kinomichi dans l'attention à l'autre, la concentration, la précision et la joie du mouvement.

Le Kinomichi développe :

Le respect mutuel, de nouvelles coordinations, la confiance en soi, l'aisance dans le quotidien.

Lundi de 16h30 à 17h30
Dojo du Gymnase Marcel Lalu - Transport assuré en bus de l'école Primaire au Dojo
Pour tout renseignement : 06 16 67 10 78

IK ISLE Méthode FELDENKRAIS™
Prochains RV 19/01 ; 09/02 ; 09/03
de 15h à 18h au Dojo

TRAIL ISLE ATHLÉTISME



Isle Athlé vous donne rendez-vous le dimanche 21 avril prochain pour un nouvel événement sportif sur la commune.

Le 1^{er} trail organisé par l'association permettra à tous les participants

de parcourir les nombreux chemins de la commune et de découvrir le patrimoine communal. Deux courses seront proposées :

- Trail de 25,5 km
- Course nature de 9,5 km

Le trail partira à 9h00 et la course nature à 9h20. Les coureurs s'élanceront de l'avenue du Château (plateau des Bayles) pour une arrivée en fin de matinée sur la place Laucournet en plein centre-ville.

Inscriptions sur : trail-isle.limogesathle.fr (ou sur bulletin papier disponible auprès du club).
Les frais d'inscription s'élèvent à 15€ pour le trail et 10€ pour la course nature.
Les non licenciés devront fournir un certificat médical.

CULTURE

CENTRE CULTUREL ROBERT MARGERIT

CARREFOUR DE L'EUROPE
87170 ISLE

SAISON
2018-2019



CHANSON/MUSIQUE/THÉÂTRE

CONTES / LECTURES MÉDIATHÈQUE

JANVIER

A: 16 €
B: 13 €
C: 10 €
D: 5 €



Vendredi 18 à 20h30

Alain Sourigues
SOURIGUES/Qu4rTÊT'
« C'est pas grave... »



Vendredi 25 à 20h30

Cinq
(1^{re} partie **GÉO**)



FÉVRIER

A: 16 €
B: 13 €
C: 10 €
D: 5 €



Vendredi 8 à 20h30

Wally
« Le projet Derli »



MARS



Du 15 au 17

**Salon du livre
jeunesse**



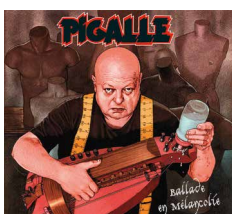
Vendredi 29 à 20h30

Barcella

A: 16 €
B: 13 €
C: 10 €
D: 5 €

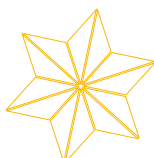
AVRIL

A: 16 €
B: 13 €
C: 10 €
D: 5 €



Vendredi 5 à 21h

Pigalle



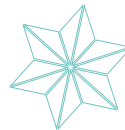
JANVIER

GRATUIT



Samedi 19

« **Nuit de la lecture** »



Mercredi 23 (2 séances)

David Torména raconte
à 10h « Dans le nid de la souris »
à 15h « Toc Toc Toc »

FÉVRIER

GRATUIT



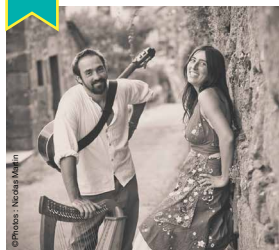
Mercredi 13 (3 séances)

Thierry Bénétteau raconte
à 9h15 et à 10h30 « Tout rond »
à 15h « La tête dans le poulailler »



AVRIL

GRATUIT



Mercredi 10 à 15h

Malika Verlaquet raconte
« Tifa Tafa »



CHANSON / MUSIQUE / THÉÂTRE

Service Culturel - Renseignements et réservations :
05 55 50 26 24 - culture@ville-isle.fr

CONTES / LECTURES

Médiathèque municipale - Renseignements et réservations :
05 55 43 20 59 - mediatheque@ville-isle.fr

TARIF A : 16 €	TARIF B : 13 €	TARIF C : 10 €	TARIF D : 5 €
• Plein tarif	• Étudiants • Adhérents du Centre Culturel • Carte MGEN	• Abonnés • Demandeurs d'emploi	• - 25 ans

sauf théâtre : A : 10€, B : 9€, C : 7€ et D : 5 € - Match d'impro : gratuit